

Corrigé offert par SES réussite

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

Sujet : « À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez en quoi le vote peut être considéré comme un acte individuel. »

Introduction

Le vote désigne le fait pour un citoyen de choisir un candidat ou une liste lors d'une élection. Dans une démocratie, le vote permet aux citoyens d'exprimer leurs préférences politiques. Même si les appartenances sociales continuent d'influencer les comportements électoraux, les électeurs semblent aujourd'hui faire des choix de plus en plus personnels et variables selon les élections.

On peut alors se demander en quoi le vote peut être considéré comme un acte individuel.

Nous verrons que le vote peut être considéré comme un acte individuel car les électeurs choisissent selon leurs préférences personnelles et les enjeux du moment, mais aussi parce que les fidélités partisans s'affaiblissent et que les variables contextuelles prennent une place croissante.

Les électeurs votent selon leurs préférences personnelles et les enjeux qui leur semblent prioritaires

Le vote peut d'abord être considéré comme un acte individuel car chaque électeur choisit le candidat qui correspond le plus à ses convictions, à ses intérêts ou à ses valeurs personnelles. En effet, dans une démocratie, le citoyen vote librement dans l'isolement et peut comparer les différents programmes politiques avant de faire son choix. Certains électeurs accordent davantage d'importance au pouvoir d'achat, d'autres à l'environnement, à l'immigration ou encore à la sécurité. Par exemple, le document 1 montre que les électeurs ne placent pas tous les mêmes enjeux au centre de leur vote. Ainsi, 94 % des électeurs d'Europe Écologie Les Verts considèrent que « la protection de l'environnement » a joué un rôle déterminant dans leur vote, contre seulement 37 % des électeurs du Rassemblement national.

On peut calculer un écart de :

$$94 - 37 = 57 \text{ points.}$$

Cela montre que les électeurs votent selon des priorités personnelles différentes.

Les électeurs développent des comportements stratégiques et changent plus facilement de vote

Le vote peut également être considéré comme un acte individuel car les électeurs sont aujourd'hui moins fidèles durablement à un parti politique. En effet, l'identification partisane tend à s'affaiblir et les électeurs changent plus facilement de vote selon les candidats ou les élections. Certains pratiquent aussi le « vote utile », c'est-à-dire qu'ils votent pour un candidat qu'ils jugent plus capable de gagner même s'il ne correspond pas parfaitement à leurs idées. Les électeurs développent donc des comportements plus stratégiques et plus personnels. Par exemple, le document 2 explique que certains électeurs choisissent un candidat écologiste au premier tour puis pratiquent un « vote utile » au second tour. Le texte évoque également la figure de « l'électeur stratège ». Cela montre que les électeurs réfléchissent individuellement à la manière la plus efficace d'utiliser leur vote.

Le déclin du clivage gauche/droite renforce l'individualisation du vote

Le vote peut aussi être considéré comme un acte individuel car le clivage gauche/droite structure moins fortement les comportements électoraux qu'auparavant. Pendant longtemps, les électeurs votaient de manière relativement stable pour un camp politique en fonction de leur appartenance sociale ou familiale. Aujourd'hui, de nombreux électeurs ne se reconnaissent plus clairement dans cette opposition traditionnelle et changent plus facilement de vote. De nouveaux clivages apparaissent également, notamment entre les partisans de la mondialisation et ceux qui souhaitent davantage de protection nationale. Par exemple, le document 2 explique que les électeurs « hésitent entre les différents candidats » et peuvent même faire « une incursion en territoire ennemi ». Le texte précise également que les électeurs « construisent désormais leur vote à partir des référents qui sont les leurs, beaucoup plus individualisés ». Cela montre que les comportements électoraux deviennent plus personnels et moins liés à une appartenance politique stable.

Les variables contextuelles influencent davantage les comportements électoraux

Enfin, le vote peut être considéré comme un acte individuel car les variables contextuelles jouent un rôle croissant dans la décision électorale. En effet, les électeurs prennent davantage leur décision en fonction du contexte politique du moment, des campagnes électorales, de l'actualité ou encore de la personnalité des candidats. Le vote devient donc plus réactif et davantage influencé par les enjeux du moment. Par exemple, le document 2 montre que les électeurs peuvent modifier leur vote selon les candidats présents et selon le contexte électoral. Cela montre que les comportements électoraux dépendent de plus en plus de décisions individuelles liées au contexte politique.

Conclusion

Le vote peut donc être considéré comme un acte individuel. Les électeurs votent selon leurs préférences personnelles, développent des comportements stratégiques, sont moins fidèles aux partis politiques traditionnels et prennent davantage en compte les variables contextuelles au moment de voter.